

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 26 Juillet 2016

PROCES VERBAL

Mardi 26 juillet 2016, à 19 heures 30 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Brigitte GUILLAUME a été désignée secrétaire de séance. Elle a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents sauf Martine RODRIGUEZ, Yannicka GRZESKIEWICZ et Serge DUSART qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté.

Ordre du Jour :

- Préparation de la fête annuelle des 9 – 10 et 11 septembre,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

. Préparation de la fête annuelle de septembre : Gérard SANCIAUT – Adjoint

Il présente le programme des festivités :

➤ Vendredi 09 septembre :

20 heures 30 : retraite aux flambeaux départ du square de Kelze-Hofgeismar et défilé d'enfants costumés.

21 heures 30 : spectacle pour enfants (halle aux marchés) avec de la magie.

➤ Samedi 10 septembre :

- Toute la journée : vide grenier en centre ville
- Exposition sur le jumelage avec Kelze-Hofgeismar (photos – articles de presse...)
- 19 heures : repas place de la mairie (jambon à la broche)
- Spectacle gratuit (les années Juke-box)

➤ Dimanche 11 septembre :

- 11 heures 30 : Apéritif concert animé par les Enfants de la Limagne (Kiosque)
- 15 heures : Défilé de chars sur le thème "Chants et danses du monde"
- 18 heures : Concert des Enfants de la Limagne et animation champ de foire
- 21 heures 30 : feu d'artifice sonorisé.

Monsieur le Maire-Adjoint communique les dates de distribution des affichettes pour le vide-grenier (en août) dans les communes voisines.

De même, les tâches à réaliser pendant les 3 jours de festivités sont réparties entre élus et agents des services techniques.

⇒ Délibération pour fixer le tarif du repas à 17 €uros (il n'avait pas été revu depuis 2012).

A la rentrée, une dernière réunion de préparation sera organisée.

. Commission Affaires financières et travaux : Monsieur le Maire

▶ Délibération ci-après adoptée :

- Travaux d'éclairage public avec le SIEG : rue de Montgacon – au Thuel – Pont-Picot – la Rouère. Coût estimatif : 23000 € HT financé pour 50 % par le SIEG et 50 % par la commune (fonds de concours) soit 11500 € + une éco Taxe de 2,88 €uros.

Le Conseil Municipal approuve ces travaux et donne mandat au Maire pour signer la convention à passer avec le SIEG.

Pierre-Edouard LAIGO demande si le SIEG mène une réflexion ou une étude pour la mise en place de lampes à led ou solaires.

► Point sur les travaux :

- Station d'épuration : demande de permis de construire déposée le 6 juillet en cours d'instruction. Les travaux commenceront à la mi-septembre.
 - Travaux d'assainissement : aux Vaures – ont débuté le 20 juin – en cours.
 - Chantier de la toiture de la halle a repris – un peu interrompu en raison des vacances des agents.
 - Reprise de chaussée : actuellement réalisée par les agents communaux (divers endroits).
 - Marquage au sol : le chantier avance bien.
 - Voirie rue des Marzelles et du Trésor : la réception a eu lieu le 5 juillet (sans réserve).
- Bilan financier :
- ⇒ montant du marché = 455.739 € TTC
 - ⇒ Travaux = 417.507,92 € TTC
 - ⇒ Réparation réseau assainissement = 27.270,00 € TTC
- Soit une économie de 10.961,08 € TTC.

. **Commission Affaires scolaires et Solidarité – Lucette BREGEON – Adjointe**

- Préparation de la rentrée des classes de septembre prochain : De petits travaux d'entretien seront réalisés par les agents des services techniques.
- Délibération pour fixer le tarif de la garderie périscolaire – 1,90 € la garderie – les tickets seront vendus par 10.

- Commande de tapis et de casiers pour installer avec les tables que le collègue a bien voulu nous mettre à disposition.
- Marche Rose "La Maringoise" du 09 octobre prochain. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site internet du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer.
Des flyers vont très prochainement être à notre disposition pour diffusion dans les communes voisines et notre entourage.
- A la rentrée, des contacts seront pris avec le SBA pour la gestion des déchets alimentaires de la cantine.

Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe

- Médiathèque : salle d'expo : exposition de photos de Jacques MONTAUFIER jusqu'au 31 juillet. Puis à partir du 1^{er} août peinture de Jean-Louis CHAMPREDON.
- Bilan de la manifestation du 02 juillet "L'Art dans tous ses états" organisée conjointement avec la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier et Maringues Plus. Très bonne fréquentation, et déroulement satisfaisant – 13 peintres ont concouru –
1^{er} prix Michel GUILLAUMON – Thiers,
2^{ème} prix Corinne MESTRE – Clermont-Ferrand.
- Cinéma – Prochaines séances le 9 août :
à 18 heures : "Alice de l'autre côté du miroir"
à 21 heures : "L'effet aquatique".

Commission Sports et Vie Associative : Yves RAILLIERE – Adjoint

- La commission s'est réunie le 21 juillet avec pour ordre du jour le forum des associations (et la marche rose du 9 octobre prochain)
32 stands pour 20 associations participantes – dans la salle URANUS.
- La société de Pêche : organise le traditionnel concours au plan d'eau le 31 juillet.

Commission Animation et Festivités : Gérard SANCIAUT – Adjoint

- L'exposition sur le jumelage avec Kelze-Hofgeismar se prépare (photos...) les bénévoles réaliseront dès maintenant les divers panneaux. Le montage se fera salle de Justice de Paix.

Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe

- La commission se réunira en septembre pour relancer le projet d'aménagement du square du Poilu.
- Chantier de la Maison du Pont : deux devis ont été demandés pour l'enseigne.

Pierre REINHARD demande la date de fin de travaux. Monsieur le Maire répond qu'ils sont arrêtés depuis plusieurs semaines ; le façadeur doit intervenir, ce qui conditionne la pose de la serrurerie. Malgré plusieurs relances verbales et écrites, l'entreprise ne tient pas ses engagements relatifs au délai.

Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint

- Pas d'affaire particulière.
- A la rentrée, nous devons opérer le choix pour la commande du panneau électronique d'information.

Questions diverses : Monsieur le Maire

Délibération ci-après adoptée :

- EPF-SMAF – demande pour nouvelle adhésions

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion de Saint-Eloy les Mines – Madriat – Beugny – Malrevers – Boisset et la Communauté de Communes Sumene Artense.

. Diagnostic territorial de Maringues : caractériser la dévitalisation du Centre Bourg.

Monsieur le Maire présente Guillaume PACAUD, élève à l'Ecole Nationale des TPE et stagiaire à la DDT du Puy-de-Dôme et son maître de stage Guillaume FAIVRE, Agent DDT.

Guillaume PACAUD a réalisé une étude sur notre commune notamment sur les logements vacants du centre ville et propose des pistes de réflexion et outils juridiques pour remédier à ce phénomène.

A l'aide d'un power point, Guillaume PACAUD présente son rapport de stage :

⇒ Etat des lieux : géographie – situation de la commune – démographie – niveaux d'équipements, de services et d'emploi – étude des logements et du bâti.

- . 203 logements vacants
- . 51 % du parc issu d'avant 1915
- . 84 % de logement individuel.

⇒ Caractérisation de la dévitalisation du centre-bourg

- . Bon rayonnement du marché
- . Problème de vacance commerciale
- . Centre Bourg ancien (limites historiques)
- . Apparition de lotissements en périphérie
- . Vacance de logements sur une durée de 5 ans environ.

⇒ Interventions possibles :

Restaurer les logements vacants du Centre Bourg pour en faire une véritable alternative aux pavillons individuels.

. La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)

- ⇒ Instaurer un périmètre
- ⇒ Acquérir du foncier à l'intérieur du périmètre
- ⇒ Céder des terrains à un aménageur qui réalise les travaux avec le contrôle de la commune

⇒ Biens rénovés sont mis en vente.

. L'intérêt de la ZAC :

⇒ Associer les habitants

⇒ Réaliser les travaux par tranche

⇒ Lutter contre la vacance.

Une discussion s'engage sur le mode de financement d'un tel projet, quels publics sont concernés, délais de réalisation.

Guillaume FAIVRE, Maître de stage précise que d'autres outils existent. La ZAC est simplement une piste de réflexion.

. Denis DUPIC soulève les problèmes de délinquance de ces dernières semaines avec le cambriolage du magasin SIMPLY et demande au Maire (et Adjoints) d'intervenir dans le cadre de son pouvoir de police judiciaire.

Monsieur le Maire répond que les affaires de délinquance et de troubles à l'ordre public relèvent du Sous-Préfet et du Commandant de gendarmerie.

Il ne nie pas les faits, et agit sans cesse auprès des services de l'Etat. Il souligne que certains véhicules volés ailleurs sont incendiés sur la commune. Pourquoi ? dans quels buts, on peut s'interroger.

Philippe LE PONT, rappelle les propositions du groupe d'opposition, afin de remédier à la recrudescence des incivilités et vols.

⇒ Mise en place d'un système de vidéo surveillance

⇒ Création d'une police municipale

⇒ Renforcement des forces de gendarmerie.

Monsieur le Maire indique que des patrouilles de gendarmerie interviennent régulièrement sur notre territoire et particulièrement la nuit. Mais dans le contexte que connaît notre pays depuis janvier 2015, les effectifs sont à flux tendu.

Philippe LE PONT pense qu'à l'avenir il y aura dans nos communes, de moins en moins de services publics, dans le domaine de la sécurité, comme dans d'autres, les collectivités devront pallier au désengagement de l'Etat.

Une discussion s'engage sur la création d'une police municipale. Pour le fonctionnement d'un tel service, le recrutement de 3 agents est nécessaire, représentant un coût approximatif de 150.000 €.

Il paraît difficile de les faire intervenir sur le terrain de nuit, ils ne sont pas forcément formés, ce ne sont pas leur mission.

Monsieur le Maire souligne qu'il serait beaucoup plus judicieux d'aider la gendarmerie, de signaler les faits, d'apporter des témoignages et porter plainte, au lieu d'alerter les médias et de dégrader sans cesse l'image de la commune.

Dans la période actuelle, l'on constate une hausse significative des faits de délinquance sur l'ensemble du territoire national.

La séance est levée à 21 heures 15